

---

Canada a signé une convention tendant à éviter la double imposition;

- rattacher le financement des stocks d'import-export des petites et moyennes entreprises, notamment des sociétés d'import-export, aux dispositions afférentes aux obligations pour le développement de la petite entreprise.

Selon nous, il est possible, par des réductions d'impôt, de stimuler l'exportation. Malheureusement, la majorité des suggestions que nous avons reçues va à l'encontre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). L'un des principes qui a présidé à la création du GATT veut que les réductions d'impôt sur le seul revenu tiré des exportations perturbent le fonctionnement normal du commerce mondial. Depuis 1948, le GATT interdit aux pays signataires d'accorder des encouragements fiscaux directs pour abaisser le prix des marchandises exportées, sauf les matières premières.

Le Comité sympathise avec les représentants du monde des affaires qui lui ont fait savoir qu'ils déplorent le conformisme ininterrompu du Canada vis-à-vis des règles du GATT, malgré les pratiques commerciales courantes de certains pays concurrents. Cependant, le Canada s'est activé lors de récentes négociations commerciales à promouvoir une plus grande liberté en matière de commerce; bien que les problèmes relevés par nos témoins soient sérieux, nous estimons qu'une violation de l'esprit du GATT, à l'heure actuelle, pourrait pousser les pays compétiteurs du Canada à prendre des mesures répressives qui ne serviraient pas ses intérêts à long terme. Nous considérons donc que le Canada devrait continuer à appuyer le GATT. Parallèlement, nous reconnaissons que s'il ne s'ensuit pas une plus grande liberté dans les transactions commerciales, le Canada peut se voir forcé d'établir ses propres règles commerciales. Quand bien même le GATT ne restreindrait pas le recours aux encouragements fiscaux pour stimuler les marchés d'exportation, ces encouragements tendraient à profiter aux grandes sociétés d'exportation, qui font déjà de bonnes affaires. Le Comité s'est avant tout attaché à trouver des moyens de stimuler les exportations des petites et moyennes entreprises, pour lesquelles la majorité des encouragements fiscaux est inutile.

Après avoir étudié les mesures fiscales suggérées, nous avons conclu que la seule qui soit viable est l'extension aux services commerciaux de l'abattement fiscal consenti à l'égard des bénéficiaires sur la fabrication et la transformation. Ces services commerciaux, qui comprennent la gestion du commerce étranger et national, les commissionnaires, les maisons de transit, le courtage et le transport rail-route traduisent les contraintes qu'impose le GATT sur les encouragements fiscaux directs à l'exportation. Étant donné que cette proposition porte sur le commerce national et international, nous ne disposons pas de renseignements suffisants quant à son incidence sur les recettes commerciales et fiscales pour formuler une recommandation définitive. Mais se fondant sur notre étude des stimulants fiscaux qui pourraient être accordés à l'exportation, le Comité recommande que:

**Le ministre des Finances examine l'opportunité d'étendre la réduction d'impôt actuellement accordée à l'égard des bénéficiaires sur la fabrication et la transformation afin de permettre des réductions équivalentes à l'égard des bénéficiaires découlant de la vente de services commerciaux, en insistant sur la possibilité d'améliorer ainsi sensiblement le rendement des exportations canadiennes.**

#### **Encouragements pour l'étranger**

Le recours à l'aide comme moyen de faciliter le commerce profite tant au donateur qu'au bénéficiaire. En encourageant les échanges commerciaux des pays en voie de développement, nous les aidons à bâtir et à renforcer leur potentiel économique. En outre, les programmes d'aide nous permettent de raffermir notre secteur industriel en fournissant des produits et des techniques aux marchés des pays en développement. Les deux partenaires cherchent à acheter et à vendre librement sur les marchés mondiaux.

Précédemment dans ce rapport, nous avons démontré que nous perdons du terrain dans notre commerce avec les marchés du Tiers-Monde. Or, en même temps, nous avons dépensé environ \$1,2 milliard par an en aide par l'entremise de l'Agence